



CROIX DE CHAMPFLEURY (Identifiant national : 430020242)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 44000060)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, - 430020242, CROIX DE CHAMPFLEURY. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020242.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 898087°-2296915°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/03/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Saône
- Commune : Noroy-le-Bourg (INSEE : 70390)

1.2 Superficie

31,49 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 416

Maximale (mètre): 447

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

La zone de la Croix de Champfleury s'inscrit au sein d'un ensemble appartenant à la région naturelle du plateau de Vesoul. Cette vaste surface tabulaire est constituée d'assises calcaires du Bajocien (Jurassique moyen) ; ces roches sédimentaires ont pu être localement dégagées par l'érosion. A l'ouest du village de Cerre-lès-Noroy, ce secteur correspond à une butte culminant à 449 mètres sur laquelle s'étendent des groupements de pelouse sèche. Toutefois, celles-ci sont largement piquetées de buissons et entrecoupées de haies et de bosquets. La présence d'ourlets thermophiles témoigne d'une évolution dynamique vers une recolonisation forestière. Quelques parcelles de prairies pâturées mésophiles à ray-grass et crénelle sont également relevées. L'ensemble est enclavé au sein de groupements forestiers de type hêtraie neutrophile à aspérule.

Sur cette butte, divers facteurs sont favorables à l'expression de groupements de pelouse : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs et réserves en eau limitées, ensoleillement important. L'association mésoxérophile (assez sèche) à brome dressé et fétuque de Léman représentée ici se trouve en limite d'aire de répartition. Les conditions drastiques sélectionnent une flore diversifiée, riche en espèces patrimoniales (dont une protégée dans la région) et incluant de nombreux éléments d'affinité méditerranéenne. Des pierriers sont colonisés secondairement par des plantes très spécialisées.

Les habitats de pelouses buissonnantes sont généralement favorables à l'accueil d'une avifaune typique et en régression, riche en oiseaux insectivores. Sur la pelouse de la Croix de Champfleury, deux de ces espèces (alouette lulu et pie-grièche écorcheur) ont été recensées, mais elles restent peu abondantes ; l'engouement d'Europe n'a pas été contacté, bien que le milieu lui soit également favorable. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette faible densité : situation au sein d'un massif forestier, près largement envahis par des buissons, superficie modeste de la zone et morphologie allongée qui la rend d'autant plus sensible à une fermeture par colonisation progressive des ligneux. Ainsi, cette enclave n'offre pas d'habitats suffisamment vastes pour accueillir des oiseaux de pelouse en abondance.

Par contre, les nombreuses lisières et la richesse en plantes à fleurs se révèlent en général propices aux insectes (papillons de jour, criquets et sauterelles notamment). Les reptiles y trouvent aussi des biotopes favorables lorsque les superficies sont suffisamment étendues.

STATUT DE PROTECTION

La zone est incluse dans le site Natura 2000 " Pelouses vésuliennes et vallée de la Colombine ". En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 29/10/09 et 22/06/92).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sèches sont en régression. Les pratiques agricoles traditionnelles extensives (pâturage ou fauche) ont permis le maintien de ces milieux semi-naturels riches sur le plan écologique. Ce type d'habitat est rare et menacé dans le secteur : la déprise agricole et l'abandon se traduisent en effet par un envahissement par les ligneux.

Enclavée dans des boisements, la pelouse de la Croix de Champfleury est un milieu relictuel. Pour éviter sa régression progressive, voire même sa disparition à terme, il serait souhaitable d'entreprendre rapidement des mesures de gestion conservatoire : travaux de débroussaillage et de limitation de la progression des lisières (avec exportation des produits de coupe). Par la suite, un entretien par pâturage extensif devrait être encouragé (par le biais de mesures incitatives agri-environnementales). Les pierriers devraient toutefois être conservés. La structure paysagère la plus favorable à une biodiversité élevée est une pelouse ponctuée de buissons (proportion de l'ordre de 25 %).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Floristique
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>				
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub- atlantiques semi-arides</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

31811 = Ribeso alpini - Viburnion lantanae (d)

343227 = Festuco lemanii - Brometum erecti

4113 = Galio odorati - Fagetum

621 = Asplenietum trichomano - rutae-murariae

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Déforêt T.			2	2008 - 2008
Phanérogames	110335	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	<i>Ophrys abeille</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60596	<i>Felis sylvestris</i> Schreber, 1775	<i>Chat forestier, Chat sauvage</i>	Passage, migration	Informateur : GNFC				
Oiseaux	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction certaine ou probable			1		2008 - 2008
Phanérogames	82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	<i>Flouve odorante</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82999	<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	<i>Anthyllide vulnérable, Trèfle des sables</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	<i>Ancolie vulgaire, Clochette</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84306	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	Reproduction certaine ou probable					
	86305	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	Reproduction certaine ou probable					
	86601	<i>Bromus erectus</i> Huds., 1762	Brome érigé	Reproduction certaine ou probable					
	88415	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps	Reproduction certaine ou probable					
	88510	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic	Reproduction certaine ou probable					
	89180	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina commune, Chardon doré	Reproduction certaine ou probable					
	91274	<i>Cirsium acaule</i> Scop., 1769	Cirse sans tige	Reproduction certaine ou probable					
	94207	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Reproduction certaine ou probable					
	97490	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Reproduction certaine ou probable					
	98334	<i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809	Fétuque de Léman	Reproduction certaine ou probable					
	99488	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99810	<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt ailé, Genistrolle	Reproduction certaine ou probable					
	100956	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Héliantheme jaune, Héliantheme commun	Reproduction certaine ou probable					
	102352	<i>Hieracium pilosella</i> L., 1753	Piloselle	Reproduction certaine ou probable					
	102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	Reproduction certaine ou probable					
	104516	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	Reproduction certaine ou probable					
	105502	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Reproduction certaine ou probable					
	105817	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune, Leucantheme commun	Reproduction certaine ou probable					
	106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	Reproduction certaine ou probable					
	106818	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Reproduction certaine ou probable					
	108361	<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	Reproduction certaine ou probable					
	110227	<i>Ononis repens</i> L., 1753	Bugrane maritime	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	<i>Orchis militaire</i> , <i>Casque militaire</i> , <i>Orchis casqué</i>	Reproduction certaine ou probable					
	110927	<i>Orchis morio</i> L., 1753	<i>Orchis bouffon</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113893	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	<i>Plantain lancéolé</i> , <i>Herbe aux cinq coutures</i>	Reproduction certaine ou probable					
	114332	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	<i>Pâturin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	114545	<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	<i>Polygala chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable					
	114595	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	<i>Polygala commun</i> , <i>Polygala vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable					
	115695	<i>Potentilla verna</i> sensu L., 1753	<i>Potentille à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120753	<i>Sanguisorba minor</i> Scop., 1771	<i>Pimprenelle à fruits réticulés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123037	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	<i>Séséli des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125006	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	<i>Stellaire holostée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125585	<i>Taraxacum erythrospermum</i> Andr. ex Besser, 1821	<i>Pissenlit gracile</i> , <i>Pissenlit à feuilles lisses</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênnette	Reproduction certaine ou probable					
	126566	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym commun, Thym faux Pouliot	Reproduction certaine ou probable					
	127395	<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	Trèfle des montagnes	Reproduction certaine ou probable					
	127439	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Reproduction certaine ou probable					
	142157	<i>Veronica prostrata</i> subsp. <i>scheereri</i> J.-P.Brandt, 1969	Véronique de Scheerer	Reproduction certaine ou probable					
	129586	<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Reproduction certaine ou probable					
	129669	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DEFORÉ T.		Etude ornithologique sur le site Natura 2000 "Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine".
	Déforêt T.	2008	Etude ornithologique dans 13 ZNIEFF. Fiches simplifiées et données IPA. BCD Environnement, DIREN Franche-Comté. 18p. + annexes
	Delafolloye L, Profit A-F, Peillon C et Delhon M	2007	Document d'objectifs Natura 2000 "Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine" Doc validé par CP 2/10/2007. DIREN, UE, ENC et chambre agri 70, 121p+annexe+cartes
Informateur	Déforêt T.		
	Ferrez Y.		
	GNFC		